

RAPPORT ANNUEL

Exercice au 31 décembre 2021



OFI RS MULTITRACK

FCP

Commercialisateur

OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris

Société de Gestion

OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris

Dépositaire et Conservateur

SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris

Gestion administrative et comptable

SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris

Sommaire

Rapport de Gestion

Comptes Annuels
au 31 décembre 2021

Rapport du Commissaire
aux Comptes

ORIENTATION DE GESTION

☒ Ce produit promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, mais n'a pas pour objectif un investissement durable.

Objectif de gestion

Le Fonds a pour but de surperformer, sur un horizon de placement recommandé supérieur ou égal à quatre ans, son indicateur de référence composé de 50% de l'indice MSCI World 100% Hedged to EUR Net Total Return Index (dividendes nets réinvestis) et de 50% de l'indice Bloomberg Barclays G4 Global Treasury – EUR/GBP/USD/JPY only Total Return Index Hedged EUR (notionnel échu et coupons réinvestis) avec pour objectif de maintenir la volatilité du portefeuille inférieure à 10% par an et en sélectionnant des OPC ayant pour thématique déclarée l'investissement socialement responsable et le développement durable.

Indicateur de référence

L'indice de référence est l'indice composite suivant : 50% de l'indice MSCI World 100% Hedged to EUR Net Total Return Index (dividendes nets réinvestis) + 50% de l'indice Bloomberg Barclays G4 Global Treasury – EUR/GBP/USD/JPY only Total Return Index Hedged EUR (notionnel échu et coupons réinvestis).

Pour les parts R USD, l'indice de référence est l'indice composite suivant : 50% de l'indice MSCI World 100% Hedged to EUR Net Total Return Index (dividendes nets réinvestis) contrevalorisé en USD + 50% de l'indice Bloomberg Barclays G4 Global Treasury – EUR/GBP/USD/JPY only Total Return Index Hedged EUR (notionnel échu et coupons réinvestis) contrevalorisé en USD.

L'indice MSCI World 100% Hedged to EUR Net Total Return Index (dividendes nets réinvestis) offre une exposition aux actions des 23 pays développés du monde entier (au 20/10/2016) qui remplissent les critères de flottant, de liquidité et de taille de MSCI. L'Indice recourt également aux contrats de change à terme à un mois pour couvrir chaque devise différente de l'euro par rapport à l'euro conformément à la méthodologie des indices MSCI Hedged. La couverture réduit l'effet des fluctuations du taux de change entre la devise des actions qui constituent l'Indice et l'euro, la devise de référence du Fonds. Il est calculé et diffusé par Morgan Stanley. Des informations sur cet indice sont disponibles sur le site www.msci.com. Son ticker Bloomberg est le : MXWOHEUR Index.

L'indice Bloomberg Barclays G4 Global Treasury – USD/EUR/JPY/GBP only Total Return Index Hedged EUR (notionnel échu et coupons réinvestis) est un indicateur représentatif de la performance du marché des emprunts d'Etat des 4 grandes zones géographiques (Etats-Unis d'Amérique, Europe, Royaume-Unis et Japon) et sur l'ensemble des segments de courbe. L'Indice recourt également aux contrats de change à terme à un mois pour couvrir chaque devise différente de l'euro par rapport à l'euro. La couverture réduit l'effet des fluctuations du taux de change entre la devise des actions qui constituent l'Indice et l'euro, la devise de référence du Fonds. Sa performance inclut le réinvestissement en fin de mois des coupons et des notionnels échus durant le mois couru. Il est calculé et diffusé par Bloomberg. Des informations sur cet indice sont disponibles sur le site www.bloombergindeces.com. Son ticker Bloomberg est le : LG4TTREH Index.

L'indice de référence est calculé quotidiennement en euro pour les parts R – RF et N.
Il sera contrevalorisé quotidiennement en USD pour les parts R USD.

Le Fonds n'a pas pour autant l'objectif de reproduire d'une manière ou d'une autre la performance de cet indice. Il réalise des investissements sur la base de critères qui peuvent le conduire à des écarts significatifs avec le comportement de cet indice.

Stratégie de gestion

L'univers d'investissement du Fonds est défini par l'ensemble des titres de capital, des titres de créance (souverain, d'entreprises, investment grade, non notés ou high yield - à caractère spéculatif) et des instruments monétaires, ayant trait à toutes zones géographiques (y compris pays émergents) et libellés en toutes devises.

Sur la base d'une allocation dynamique, l'équipe de gestion investit principalement (au minimum 60% de son actif) sur des OPC indiciels, des OPC monétaires (indiciels ou non) et/ou des contrats financiers, correspondant à son univers d'investissement, sans toutefois chercher à répliquer la pondération de l'indice composite.

L'allocation entre les différentes catégories d'actifs s'effectue directement et indirectement en respectant les contraintes d'exposition suivantes :

Actions : de 20% à 80% de l'actif net

Obligations : de 0 % à 80% de l'actif net

Instruments monétaires : de 0 % à 80% de l'actif net

Il n'y a pas de contrainte sectorielle et/ou géographique, sauf sur les pays émergents qui peuvent représenter jusqu'à 30% de l'actif net.

De par son univers d'investissement, l'équipe de gestion peut directement et indirectement (au travers des OPC sélectionnés et les contrats financiers) investir sur des actifs en devises. Si la vocation du Fonds n'est pas de s'exposer structurellement au risque de change, il peut néanmoins, dans le cadre de la réalisation de l'objectif de gestion, être exposé jusqu'à 50% de son actif net au risque de change, de quelques jours à plusieurs mois, en fonction des contextes macro-économiques. L'OPC peut intervenir sur le marché des devises via des contrats au comptant ou à terme sur devises (futures, options, ...) sur des marchés réglementés, français ou étrangers, ou des contrats de change à terme de gré à gré (options, swaps, forwards, ...).

Sur la base de son univers d'investissement, l'équipe de gestion procède, mensuellement ou en tant que de besoin, en fonction des conditions du marché, à la détermination d'une allocation cible entre les différentes classes d'actifs. Cette allocation est basée sur une approche qualitative (scénarios d'évolutions des marchés et de leurs degrés de probabilité à partir de prévisions macro-économiques) et sur un modèle quantitatif (développé au sein du Groupe OFI), afin de gérer leurs contributions au risque global. Cette allocation cible a pour but de fournir une définition de l'allocation d'actifs optimale entre les différentes classes d'actifs en fonction des scénarios sus-définis, des volatilités et des corrélations de chaque classe d'actifs, ainsi que d'autres facteurs de risques dont la liste peut évoluer au cours du temps.

Cette allocation cible devra se faire dans le respect de l'objectif de maintenir une volatilité du Fonds en deçà de 10% par an et une sensibilité au risque de taux d'intérêt comprise entre - 2 et 11.

Entre deux définitions d'allocation cible, en fonction des conditions de marché et de ses vues, l'équipe de gestion a par la suite une certaine latitude pour procéder de manière discrétionnaire à des opérations tactiques qui modifient l'allocation cible. L'ajustement qui en résulte peut se faire par la mise en place de couvertures ou expositions spécifiques via des contrats financiers. Cet ajustement permet également au gérant de poursuivre l'objectif de maintien de la volatilité du portefeuille en deçà de 10%.

OFI RS MultiTrack investit en permanence à hauteur de 90% minimum de son actif net dans des OPC labélisés ISR ou dans des OPC qui respectent les contraintes suivantes : l'analyse ou la notation extra-financière réalisée porte au minimum sur 90% de l'actif net du Fonds et la mise en œuvre de l'approche extra-financière induit une réduction d'au minimum 20% d'un univers investissable défini au préalable comme univers de départ ou d'une note extra-financière moyenne du portefeuille significativement supérieure à la note extra-financière moyenne de l'univers de départ.

Les OPC sélectionnés ont pour thématique déclarée l'investissement socialement responsable et le développement durable. Leur processus de gestion sont différents selon les Sociétés de Gestion.

La sélection repose sur une intégration de critères extra financiers (sociaux, environnementaux et de gouvernance d'entreprise) en complément des critères financiers traditionnels des processus d'analyse et de sélection de valeurs.

Ainsi leur univers d'investissement est réduit à un nombre restreint de sociétés sélectionnées sur la base de critères de durabilité. Sont ainsi incluses les sociétés actives ou impliquées dans un secteur ou domaine d'activité en rapport direct avec au moins un critère extra financier social, environnement ou de gouvernance d'entreprise.

A noter qu'en dépit de critères de sélection ESG communs aux OPC sélectionnés et des mesures de vigilance prises par la Société de Gestion, des disparités d'approche méthodologiques sur l'ISR peuvent exister entre les sociétés de gestion.

L'OPCVM peut intervenir sur des instruments financiers à terme ferme ou conditionnel (négociés sur des marchés réglementés et organisés, français et étranger et/ou de gré à gré). Il peut donc recourir en couverture uniquement aux dérivés actions et en couverture et/ou exposition aux dérivés de change, de taux, de crédit. Sur ces marchés, le Fonds peut intervenir sur ces dérivés via les produits suivants : futures - options - swaps et total return swap (y compris CDS mono-émetteurs et/ou Indices de CDS et/ou Options sur Indices de CDS) et Change à terme.

➤ [Réglementation SFDR – OPC Article 8](#)

- [Code LEI](#) : 969500ACTZN9OELH9B50
- [Informations sur la manière dont les caractéristiques environnementales et/ou sociales sont respectées](#) :

Pour s'assurer que les caractéristiques environnementales et/ou sociales sont respectées, l'équipe de gestion ne sélectionne que des OPC soit labélisés soit respectant les contraintes suivantes :

- L'analyse ou la notation extra-financière réalisée porte au minimum sur 90% de l'actif net du Fonds ;
- La mise en œuvre de l'approche extra-financière induit une réduction d'au minimum 20% d'un univers investissable défini au préalable comme univers de départ ou d'une note extra-financière moyenne du portefeuille significativement supérieure à la note extra-financière moyenne de l'univers de départ.

▪ Taxonomie :

Le Fonds fait la promotion de caractéristiques environnementales et ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »). A ce titre, il est tenu, en vertu de l'article 6 du Règlement (EU) 2020/852 (le « Règlement Taxonomie ») d'indiquer que le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents du Fonds qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante du Fonds ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Cependant, à la date de dernière mise à jour du prospectus, la stratégie mise en œuvre dans le Fonds ne prend pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental, et qu'à ce titre l'alignement du portefeuille du Fonds avec le Règlement Taxonomie n'est, à ce jour, pas calculé.

Profil des risques

Le Fonds sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la Société de Gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés. L'investisseur est principalement exposé aux risques suivants :

Risque de perte en capital :

L'investisseur est averti que la performance de l'OPCVM peut ne pas être conforme à ses objectifs, y compris sur la durée de placement recommandée et que son capital peut ne pas lui être intégralement restitué, l'OPCVM ne bénéficiant d'aucune garantie ou protection du capital investi.

Risque inhérent à la gestion discrétionnaire :

La gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés. Il existe un risque que l'OPCVM ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

Risque actions :

L'OPCVM peut être investi ou exposé sur un ou plusieurs marchés d'actions qui peuvent connaître de fortes variations. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que les variations des cours des valeurs en portefeuille et/ou le risque de marché peuvent entraîner une baisse significative de la valeur liquidative de l'OPCVM.

Risque de taux d'intérêt :

En raison de sa composition, l'OPCVM peut être soumis à un risque de taux. Ce risque résulte du fait qu'en général le prix des titres de créances et des obligations baisse lorsque les taux augmentent. L'investisseur en obligations ou autres titres à revenu fixe peut enregistrer des performances négatives suite à des variations du niveau des taux d'intérêt.

Risque de change :

Il s'agit du risque de variation des devises étrangères affectant la valeur des titres détenus par l'OPCVM. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la valeur liquidative de l'OPCVM baissera en cas d'évolution défavorable du cours des devises autres que l'euro.

Les parts R USD ne sont quant à elles pas couvertes et sont donc exposées au risque de variation du dollar face aux autres devises détenues dans l'OPCVM.

Risque lié à la détention de petites et moyennes capitalisations :

Du fait de son orientation de gestion, le Fonds peut être exposé aux petites et moyennes capitalisations qui, compte tenu de leurs caractéristiques spécifiques peuvent présenter un risque de liquidité. En raison de l'étroitesse du marché, l'évolution de ces titres est plus marquée à la hausse comme à la baisse et peut engendrer une augmentation de la volatilité de la valeur liquidative.

Risque lié aux marchés émergents :

Les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés émergents peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales : l'information sur certaines valeurs peut être incomplète et leur liquidité plus réduite. L'évolution de ces titres peut en conséquence être volatile.

Risque de crédit :

Le risque de crédit résulte du fait que dans le cas d'une dégradation des émetteurs publics ou privés (par exemple de leur notation par les agences de notation financière), ou de leur défaillance la valeur des obligations privées peut baisser. La valeur liquidative de l'OPCVM serait alors affectée par cette baisse.

Risque de modèle :

Le processus de gestion de l'OPCVM repose en partie sur l'utilisation d'un modèle propriétaire servant à déterminer le niveau de risque d'un actif vis-à-vis des autres actifs en portefeuille. Il existe un risque que ce modèle ne soit pas efficient. La performance du Fonds peut donc être inférieure à l'objectif de gestion. A noter qu'en dépit de critères de sélection ESG communs aux OPC sélectionnés et des mesures de vigilance prises par la Société de Gestion, des disparités d'approche méthodologiques sur l'ISR peuvent exister entre les sociétés de gestion.

Risque de volatilité :

La hausse ou la baisse de la volatilité peut entraîner une baisse de la valeur liquidative. L'OPCVM est exposé à ce risque, notamment par le biais des produits dérivés actions.

Risque de contrepartie :

Il s'agit du risque lié à l'utilisation par le Fonds d'instruments financiers à terme, de gré à gré. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties éligibles, exposent potentiellement le Fonds à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant conduire à un défaut de paiement qui fera baisser la valeur liquidative.

Risque de durabilité :

Les risques de durabilité sont principalement liés aux événements climatiques résultant de changements liés au climat (appelés risques physiques), de la capacité de réponse des sociétés au changement climatique (appelés risques de transition) et pouvant résulter sur des pertes non anticipées affectant les investissements du FCP et ses performances financières. Les événements sociaux (inégalités, relations de travail, investissement dans le capital humain, prévention des accidents, changement dans le comportement des consommateurs etc.) ou les lacunes de gouvernance (violation récurrente et significative des accords internationaux, corruption, qualité et sécurité des produits et pratiques de vente) peuvent aussi se traduire en risques de durabilité.

METHODE CHOISIE PAR LA SOCIETE DE GESTION POUR MESURER LE RISQUE GLOBAL DE L'OPC

L'engagement est calculé selon la méthode probabiliste avec une VaR absolue sur un horizon d'une semaine avec une probabilité de 95%. Cette VaR ne devra pas excéder 5% de l'actif net.

Le niveau de levier maximal du Fonds, donné à titre indicatif, calculé comme la somme des nominaux des positions sur les instruments financiers à terme utilisés, est de 300%. Cependant, en fonction de la situation des marchés, le Fonds se réserve la possibilité d'atteindre un niveau de levier plus élevé.

INFORMATIONS RELATIVES A LA VAR

OFI RS MULTITRACK	VaR 5d 95% sur 2021
Moyenne	1,61%
Maximum	1,80%
Minimum	1,39%

CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DE L'EXERCICE

Les changements intervenus au cours de l'exercice ont été les suivants :

- A compter du 15 janvier 2021, création des parts IC.
- A compter du 04 mars 2021, le prospectus est conforme à la Réglementation SFDR et à la Doctrine ISR.
- A compter du 1^{er} septembre 2021, l'investisseur a la faculté de souscrire ou d'obtenir le remboursement de ses parts R auprès d'OFI ASSET MANAGEMENT (au nominatif pur) ou de SOCIETE GENERALE (sur délégation de la Société de Gestion pour les parts R au porteur et au nominatif administré) sur demande sur demande chaque jour de valorisation (Bourse de Paris) avant 12H00.
- A compter du 20 décembre 2021, le prospectus est conforme à la Réglementation Taxonomie.

CHANGEMENT(S) A VENIR

Néant.

PROCEDURE DE CHOIX DES INTERMEDIAIRES

Le Groupe OFI a mis en place une procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires de marchés qui permet de sélectionner, pour chaque catégorie d'instruments financiers, les meilleurs intermédiaires de marchés et de veiller à la qualité d'exécution des ordres passés pour le compte de nos OPC sous gestion.

Les équipes de gestion peuvent transmettre leurs ordres directement aux intermédiaires de marchés sélectionnés ou passer par la table de négociation du Groupe OFI, la société OIS.

Ce prestataire assure la réception transmission des ordres, suivie ou non d'exécution, aux intermédiaires de marchés sur les instruments financiers suivants : Titres de créance, Titres de capital, Parts ou Actions d'OPC, Contrats Financiers.

L'expertise de ce prestataire permet de séparer la sélection des instruments financiers (qui reste de la responsabilité de la Société de Gestion) de leur négociation tout en assurant la meilleure exécution des ordres.

Une évaluation multicritères est réalisée semestriellement par les équipes de gestion du Groupe OFI. Elle prend en considération, selon les cas, plusieurs ou tous les critères suivants :

- Le suivi de la volumétrie des opérations par intermédiaires de marchés ;
- L'analyse du risque de contrepartie et son évolution (une distinction est faite entre les intermédiaires « courtiers » et les « contreparties ») ;
- La nature de l'instrument financier, le prix d'exécution, le cas échéant le coût total, la rapidité d'exécution, la taille de l'ordre ;
- Les remontées des incidents opérationnels relevés par les gérants ou le Middle Office.

Au terme de cette évaluation, le Groupe OFI peut réduire les volumes d'ordres confiés à un intermédiaire de marché ou le retirer temporairement ou définitivement de sa liste de prestataires autorisés.

Cette évaluation pourra prendre appui sur un rapport d'analyse fourni par un prestataire indépendant.

La sélection des OPC s'appuie sur une triple analyse :

- Une analyse quantitative des supports sélectionnés ;
- Une analyse qualitative complémentaire ;
- Une Due Diligence qui a vocation à valider la possibilité d'intervenir sur un fonds donné et de fixer des limites d'investissements sur le fonds considéré et sur la société de gestion correspondante.

Un comité post-investissement se réunit tous les semestres pour passer en revue l'ensemble des autorisations données et les limites consommées.

Pour l'exécution sur certains instruments financiers, la Société de Gestion a recours à des accords de commission partagée (CCP ou CSA), aux termes desquels un nombre limité de prestataires de services d'investissement :

- Fournit le service d'exécution d'ordres ;
- Collecte des frais d'intermédiation au titre des services d'aide à la décision d'investissement ;
- Reverse ces frais à un tiers prestataire de ces services.

L'objectif recherché est d'utiliser dans la mesure du possible les meilleurs prestataires dans chaque spécialité (exécution d'ordres et aide à la décision d'investissement/désinvestissement).

FRAIS D'INTERMEDIATION

Vous trouverez sur le site Internet du Groupe OFI à l'adresse suivante : https://www.ofi-am.fr/pdf/info-reglementaire_politique-selection-execution.pdf toutes les mesures prises pour appréhender les nouvelles dispositions réglementaires liées à la MIF.

Est notamment présent le compte- rendu relatif aux frais d'intermédiation en application de l'article 314-82 du Règlement Général de l'AMF à l'adresse suivante : https://www.ofi-am.fr/pdf/info-reglementaire_CR-frais-intermediation.pdf

INFORMATIONS RELATIVES AUX REMUNERATIONS DE L'OPCVM

Dans le cadre de la mise en application de la Directive OPCVM V 2014/91/UE du 23 juillet 2014, la Société a mis en place une politique de rémunération dont les caractéristiques sont les suivantes :

1) Eléments qualitatifs

La politique de rémunération de la Société a été établie par le Comité Stratégique du Groupe OFI.

Le Comité Stratégique est composé de représentants des actionnaires de la Société. Il fixe la politique de rémunération et s'assure de sa mise en œuvre.

La politique de rémunération de la Société promeut une gestion saine et efficace du risque, aligne à la fois les intérêts des investisseurs, de la Société et des gérants OPC, et tend à réduire les conflits d'intérêts potentiels entre les commerciaux et les investisseurs. Elle est conforme à la stratégie économique, aux objectifs et aux valeurs de la Société.

La rémunération fixe correspond à la rétribution normale du collaborateur pour la prestation attendue correspondant à sa qualification. La rémunération variable tient compte notamment du résultat de la Société, de ses besoins en fonds propres et de la qualité de la gestion et du service proposé aux investisseurs.

Personnel concerné par la politique de rémunération : toutes les personnes qui participent à la prise de risque au niveau des fonds ou de la Société : dirigeants, gérants, CIO, responsables des fonctions de contrôle, personnels assimilés par leur niveau de rémunération variable, commerciaux.

Appréciation de la performance et des risques : celle-ci est réalisée en fonction du personnel concerné.

La performance des gérants et responsables de gestion s'appuie sur des critères quantitatifs (classement de chaque fonds dans un univers témoin) et qualitatifs (réalisation d'objectifs, observation de la politique de gestion des risques, conformité avec les règlements internes ou externes, suivi des process de gestion, contribution des preneurs de risques aux risques opérationnels et notamment aux risques de durabilité pour les OPC dits article 8 ou 9 au titre du règlement SFDR).

Concernant les dirigeants, les critères retenus se rapportent à la performance globale de l'entreprise (évolution du bénéfice d'exploitation, réalisation d'objectifs stratégiques, image, notoriété...).

Pour les fonctions de contrôle, les critères retenus ont trait aux risques opérationnels, réglementaires et réputationnels.

Enfin, la performance des commerciaux est appréciée sur des critères classiques dès lors qu'ils ne provoquent pas de conflits d'intérêts avec les porteurs : collecte, évolution du chiffre d'affaire, taux de pénétration, réussites de campagne, nouveaux clients...

Enveloppe de rémunération variable : sur la base d'une enveloppe globale, une partie est attribuée aux preneurs de risques et le reste aux autres personnels concernés. La répartition est ensuite faite par les managers en tenant compte des facteurs d'appréciation décrits ci-dessus.

Modalités de versement et mesures d'ajustement de la rémunération :

Pour les personnes dont la rémunération variable est inférieure à 200k€ ou bien à 30% du salaire fixe, celle-ci est versée immédiatement et en totalité en cash.

Pour les autres, la part qui ne serait pas versée en numéraire est versée sous forme de provisions, permettant ainsi de réaliser l'alignement des risques entre les différentes parties, (OPC, gérants et preneurs de risques) : provisions indexées sur un panier déterminé ou un panier global.

Une part (60%) est versée immédiatement, dont 50% en cash et 10% en provisions indexées, les 40% restant étant versés sous forme de provisions, libérées par tranches égales au cours des trois années suivantes, sans période de rétention.

Cette allocation pourra faire l'objet de révision à la baisse en fonction de l'évolution des critères quantitatifs et qualitatifs au cours des années suivantes, selon une notion de malus.

La mise à jour de la politique de rémunération au titre de la Directive OPCVM V 2014/91/UE du 23 juillet 2014 a été validée par l'Autorité des Marchés Financiers le 20 juin 2017. Par ailleurs, la politique de rémunération de la Société a été mise en conformité avec le règlement SFDR en date du 10 mars 2021.

2) Eléments quantitatifs

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel :

Sur l'exercice 2020, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables) versées par OFI ASSET MANAGEMENT à l'ensemble de son personnel, soit **211 personnes (*)** bénéficiaires (CDI/CDD/DG) au 31 décembre 2020 s'est élevé à **24 912 500 euros**. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par OFI ASSET MANAGEMENT sur l'exercice 2020 : **18 265 000 euros, soit 73,33%** du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe ;
- Montant total des rémunérations variables versées par OFI ASSET MANAGEMENT sur l'exercice 2020 : **6 663 500 euros (**), soit 26,73%** du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice 2020.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables) versées sur l'exercice 2020, **4 293 000 euros** concernaient les « cadres dirigeants » (soit **14 personnes** au 31 décembre 2020), **10 176 000 euros** concernaient les « Gérants et Responsables de Gestion » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risques des fonds gérés (soit **69 personnes** au 31 décembre 2020).

(* Effectif présent au 31 décembre 2020)

(** Bonus 2020 versé en février 2021)

COMMENTAIRES DE GESTION

Contexte économique et financier année 2021

Nouveaux variants de Covid, inflation, tensions géopolitiques internationales, changement de ton de la Reserve Fédérale américaine. Tous ces facteurs anxiogènes qui ont marqué cette année 2021 n'ont pas entravé l'optimisme des investisseurs.

Au contraire, les principaux indices actions internationaux ont battu des records historiques, à commencer par l'indice CAC 40 qui a dépassé pour la première fois les 7000 points.

Cette belle année boursière 2021 s'explique en fait principalement par le rebond spectaculaire de l'activité économique qui a engendré un rétablissement très important des bénéfices des entreprises, particulièrement américaines et européennes. Le monde émergent, et notamment la Chine, ont quant à eux été confrontés à des problématiques différentes : difficulté à gérer la crise sanitaire, inflation très importante qui a fait chuter la plupart des monnaies émergentes, et pour ce qui concerne la Chine, une vague de mesures réglementaires qui ont troublé les investisseurs.

Le rétablissement de l'économie mondiale a donc été puissant, dû notamment à un effet de rattrapage compte tenu des retards de consommation et d'investissement qui avaient été pris en 2020. Mais il est également le fruit des politiques monétaires et budgétaires mises en place durant cette crise, qui ont permis aux Etats de se financer à des taux d'intérêt très faibles. Ils ont ainsi dégagé des capacités pour soutenir l'activité par des mesures d'aides aux ménages et aux entreprises, et également par des plans de relance et d'investissement. En fin de compte, le monde ressort de cette crise sanitaire encore plus endetté. Mais l'une des grandes différences avec la crise financière de 2008, c'est que ces déficits et ces endettements publics sont admis et tolérés, et que le chemin de la rigueur budgétaire ne sera pas suivi à court terme cette fois-ci. Au contraire, c'est la logique d'un endettement « d'investissement » qui semble avoir été choisie pour le moment.

La croissance mondiale est donc soutenue. Elle devrait ainsi avoisiner 6% en 2021. Aux Etats-Unis, elle devrait se situer autour de 5.5%. La Zone Euro s'inscrit également dans cette dynamique avec une croissance de l'ordre de 5%. A noter, dans ce contexte, le rebond significatif également de l'économie française dont la croissance pourrait dépasser 6.5%. Le cas de la Chine est plus particulier. Certes, la croissance s'inscrit en fort rebond de plus de 8% cette année, mais cette dynamique a été quelque peu enrayée par un double effet : une vague de mesures réglementaires, aux objectifs louables à long terme, mais qui ont troublé la visibilité à court terme et surtout pesé sur le secteur immobilier, secteur très important qui représente au total près de 30% du PIB du pays. La quasi-faillite de quelques grands promoteurs (le cas d'Evergrande est le plus connu) a ainsi pesé significativement. Et par ailleurs, la politique de « 0 Covid » a entraîné un certain nombre de reconfinements ponctuels dans plusieurs villes. L'économie du pays est donc en phase de décélération.

Notons toutefois, en toute fin de période, un léger ralentissement de cette dynamique de croissance mondiale, lié en partie à la résurgence d'un nouveau variant du virus Covid, mais aussi en raison de tensions sur les prix assez significatives. La rapidité et l'ampleur du rebond économique ont provoqué des pénuries dans certains segments de l'économie (semi-conducteurs notamment) ainsi qu'une forte hausse des matières premières. Les taux d'inflation ont ainsi rapidement remonté et atteint sur un an des niveaux qui n'avaient plus été observés depuis très longtemps : l'indice des prix s'inscrit ainsi à près de 7% aux Etats-Unis en novembre. En Zone Euro également, l'inflation est proche de 5%.

Cette question de l'inflation devient ainsi un paramètre très important pour les marchés, qui commencent à douter : ce regain d'inflation est-il temporaire, comme le soulignent les Banques Centrales ? Il ne serait en effet dû qu'à des effets de rattrapage sur le prix des matières premières et à des goulots d'étranglement dans les chaînes de production, liés au phénomène de réouverture des économies. Ou alors, est-ce qu'une spirale plus pernicieuse s'enclenche avec une contagion sur les salaires, alors que des pénuries de main d'œuvre pèsent dans de nombreux secteurs ? Cette question de l'inflation devrait constituer l'un des thèmes majeurs pour l'année 2022.

Les marchés ont largement anticipé et accompagné cette reprise économique alors que les Banques Centrales ont continué à maintenir des politiques accommodantes, marquées par le maintien de taux d'intérêt très bas et des programmes d'achat de dettes. Les performances boursières s'avèrent de ce fait dans l'ensemble très positives sur cet exercice.

Dans ces conditions, et avec le soutien des Banques Centrales, les **rendements des obligations gouvernementales** sont restés globalement assez bas. Certes, les taux obligataires ont commencé à remonter à partir de la fin de l'année 2020 et la découverte des vaccins, les marchés ayant anticipé rapidement le rebond des économies. Les taux longs américains sont repartis ainsi assez rapidement à la hausse, d'un point bas de 0,50% au 3^{ème} trimestre 2020 jusqu'à plus de 1,8% durant la première partie de l'année 2021 avant de rebaisser quelque peu, en anticipation de la décélération de la dynamique de reprise économique. Ils s'établissent ainsi à près de 1.50% en fin de période sur le T Notes 10 ans. La Reserve Fédérale a maintenu les taux directeurs du marché monétaire dans la fourchette 0% / 0.25% pendant toute l'année mais a annoncé à partir de la rentrée un durcissement progressif à venir de sa politique monétaire : elle a commencé dès le mois de novembre à réduire son montant mensuel de 120 Mds de dollars d'achat de titres de 15 Mds de dollars dans un premier temps. Elle envisage ensuite dans un second temps de commencer à relever les taux de référence du marché monétaire, peut-être dès le premier trimestre 2022.

Le mouvement a été moins spectaculaire en Zone Euro car les taux directeurs de la Banque Centrale Européenne (BCE) étaient déjà en territoire négatif avant la crise. Le rendement du Bund allemand a remonté depuis ses plus bas, mais modérément, passant de - 0.60% au plus bas à -0.25% en fin de période. Au sein de la Zone Euro, les taux sont également restés stables, notamment en France dont les obligations à 10 ans ont maintenu un écart de 30 à 40 points de base (bps) avec l'Allemagne. La performance de l'indice des obligations gouvernementales de la Zone Euro (EuroMTS global) s'inscrit en baisse de 3.5% sur la période.

Sur le crédit, l'écartement des spreads, évoqué durant la période de crise, a été complètement résorbé. Les performances sont, de ce fait, meilleures que sur les obligations gouvernementales. Le segment Investment Grade (IG) baisse de 0.97% en Europe. L'indice obligations High Yield (HY) progresse de 3.37% en Europe et de 5.34% en Dollar aux Etats-Unis.

Le parcours des obligations émergentes est plus contrasté car certains pays ont très mal géré la crise sanitaire, souvent par manque de moyens logistiques et de technicité, si bien que des monnaies émergentes, pour la plupart, sont restées assez faibles. La seule exception notable concerne la devise chinoise, le RMB, qui a progressé de 2.7% contre le Dollar. L'indice des obligations émergentes libellées en devises fortes s'inscrit en baisse de 2.05% en Dollar, celui de l'indice de dettes émises en monnaies locales est en baisse de 9.7% en Dollar.

Concernant les devises, l'euro a baissé vis-à-vis du dollar, dans des mouvements de marchés globalement assez peu volatils, passant de 1,22 à près de 1,13 en fin de période, soit un recul de près de 7%. La monnaie américaine s'est reprise sur des anticipations de remontée des taux directeurs US. Le RMB, la devise chinoise, a été très solide dans ce contexte troublé et a reflété la bonne résilience de l'économie chinoise : elle a progressé de près de 2.7% contre le Dollar. Les devises émergentes sont restées dans l'ensemble assez faibles et reculent globalement. En Europe, la Livre a progressé de plus de 6.3% contre l'Euro sur l'exercice, la question du Brexit n'ayant pas trop pesé.

Les marchés actions ont été particulièrement peu volatils compte tenu de cette situation d'ensemble assez atypique et les performances sont impressionnantes. Elles s'expliquent par la persistance de taux d'intérêt très faibles, mais aussi par le rétablissement spectaculaire des bénéfices des entreprises dans ce contexte de réaccélération économique. Les actions internationales ont ainsi progressé de 31% en Euros, l'indice S&P 500 des actions américaines a gagné 28,7% en Dollar et l'indice Eurostoxx 24.06%. C'est particulièrement remarquable sur les valeurs technologiques, notamment américaines : le secteur a gagné 33.35% aux Etats-Unis sur la période. Les petites et moyennes capitalisations ont sous-performé aux Etats-Unis, avec un gain de 14.82% de l'indice Russel 2000.

Les actions émergentes ont sensiblement sous-performé : le contexte sanitaire plus compliqué, des taux d'inflation plus importants et des Banques Centrales moins puissantes pour soutenir les gouvernements sont les facteurs principaux d'explication. La performance de l'indice des actions émergentes s'établit ainsi à -2.5% en Dollar. De même, les actions chinoises ont nettement sous-performé, particulièrement à partir de la vague de régulation, décidée par les autorités politiques, et qui a commencé par affecter les valeurs technologiques à partir du printemps. Les actions chinoises cotées sur les Bourses chinoises reculent de 3.5% en monnaie locale et celles cotées à Hong Kong de 11.83%.

A noter, dans ce contexte de regain de confiance, la baisse de l'once d'or qui recule de près de 3.64% en Dollar.

Gestion

Nous avons commencé l'année 2021 avec un positionnement positif, avec 62% d'actifs risqués (57% actions et 5% d'obligations d'entreprises les plus risqués) en anticipation de l'accélération de la croissance économique liée au démarrage de la vaccination et à la réouverture des économies, nous avons ainsi progressivement augmenté nos poids à ces classes d'actifs pour atteindre finalement 65.50% d'actifs risqués à la fin du mois de juin (59% actions et 6.50% obligations hauts rendements).

A partir du mois de juillet, les marchés des actions baissaient, baisses liées à la propagation du variant delta mais surtout à la hausse des pressions inflationnistes. L'inflation semblait être plus élevée que prévu en raison des goulots d'étranglement de la production et de la hausse des prix de l'énergie. Nous avons ainsi profité de cette baisse pour réduire le risque du portefeuille à 55% sur les actions et 5.50% sur le segment High Yield.

Puis au mois de décembre, nous avons commencé à renforcer nos expositions pour profiter de la forte volatilité sur les marchés actions ; après s'être furtivement repliés sur les niveaux du mois d'avril, les marchés se sont fortement repris suite à des nouvelles plutôt rassurantes au sujet de la propagation d'un nouveau variant du Covid-19, Omicron. Les actifs risqués ont alors représenté 65% du portefeuille (60% actions et 5% d'obligations High Yield) jusqu'à la fin de cette année.

Enfin, sur les actions, nous avons constamment gardé une surexposition aux actions européennes ainsi qu'aux actions asiatiques dans leur ensemble (Japon, émergents) au détriment des actions américaines qui ont apporté un effet sélection positive sur la performance globale de portefeuille.

Sur l'exercice, le Fonds affiche une performance positive de 11,32% (part R) contre 9,69% pour son indice de référence.

	OFI RS MultiTrack			
	Part R	Part RF	Part N	Part R USD
VL au 31/12/2020	168,78€	119,03€	117,88€	120,51\$
VL au 31/12/2021	187,88€	133,16€	132,67€	124,61\$
Performance	11,32%	11,87%	12,55%	3,40%

Une nouvelle part IC a été créée le 15/01/2021 à 100€.

Le cours à la clôture de l'exercice le 31/12/2021 était de 110,3€ soit une hausse de 10,30%.

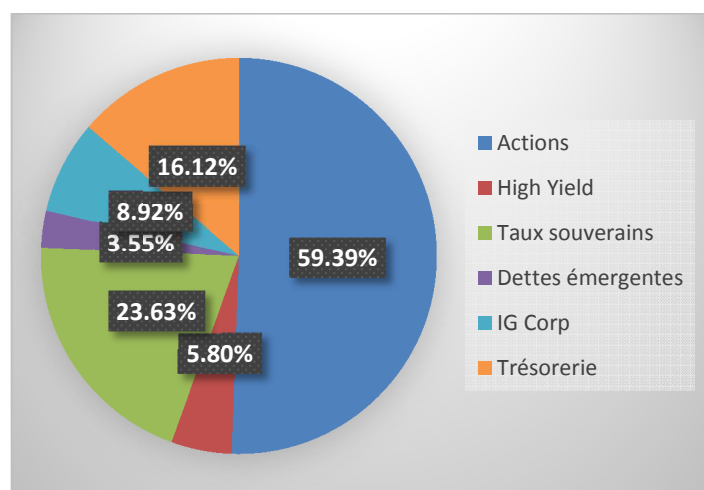
L'actif net du portefeuille s'élève à 163 800 175.49 euros au 31/12/2021 contre 78 243 835.29 euros au 31/12/2020.

Au cours de cette période (du 31/12/2020 au 31/12/2021), le marché actions progressait de 23.25%, l'exposition sur ce marché a évolué entre 55.11% et 59.43%.

Les indices obligataires s'inscrivent en baisse de -2.72% pour les emprunts d'Etats.

Nous avons utilisé les marchés à terme et conditionnels.

A fin décembre 2021, la répartition des actifs est la suivante :



Les principaux mouvements intervenus sur l'exercice ont été les suivants :

Les principaux achats :

27/05/2021	Achat	BNP PARIBAS MOIS ISR - IC	OPC	renforcement de la trésorerie
09/12/2021	Achat	ISHARES MSCI EUROPE SRI	ETF	renforcement des actions européennes
28/12/2021	Achat	ISHARES EUR HY CORP ESG EUR	ETF	renforcement de la dette High Yield en Euro
09/12/2021	Achat	ISHARES MSCI EM SRI UCITS EUR	ETF	renforcement des actions des pays émergents
15/12/2021	Achat	ISHARES MSCI USA SRI UCITS ETF EUR-HD	ETF	renforcement des actions américaines
10/11/2021	Achat	DPAM L BONDS EMERGING MARKETS SUSTAINAB	OPC	renforcement de la dette émergente en devises locales
16/12/2021	Achat	ISHARES MSCI JAPAN SRI EUR-H	ETF	renforcement des actions japonaises
15/12/2021	Achat	ISHARES MSCI EUROPE SRI	ETF	renforcement des actions européennes
27/12/2021	Achat	AMUNDI MSCI US SRI HEUR UCITS	ETF	renforcement des actions américaines (hedged)

Les principales ventes :

13/12/2021	Vente	BNP PARIBAS MOIS ISR - IC	OPC	allègement de la trésorerie
26/11/2021	Vente	DPAM L BONDS EMERGING MARKETS SUSTAINAB	OPC	allègement des dettes pays émergents devises locales
08/07/2021	Vente	ISHARES MSCI EM SRI UCITS EUR	ETF	allègement des actions pays émergents
08/07/2021	Vente	AMUNDI INDEX MSCI EMER MKTSM	ETF	allègement des actions pays émergents
09/04/2021	Vente	AMUNDI INDEX MSCI USA SRI	ETF	allègement des actions américaines
09/04/2021	Vente	AMUNDI MSCI US SRI HEUR UCITS	ETF	allègement des actions américaines (hedged)
09/04/2021	Vente	ISHARES SUST MSCI USA SRI EUR	ETF	allègement des actions américaines
18/03/2021	Vente	AMUNDI INDEX MSCI EUROPE SRI	ETF	allègement des actions européennes
19/03/2021	Vente	AMUNDI INDEX MSCI USA SRI	ETF	allègement des actions américaines

COMMENTAIRES ISR

Informations relatives aux critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance :

Informations relatives à l'entité

Démarche générale

La politique ISR d'OFI AM, disponible sur le site (<https://www.ofi-am.fr/isr>), s'inscrit dans la démarche globale d'intégration des principes du Développement Durable, dont elle constitue la déclinaison au niveau de la gestion des placements.

Objectifs

Cette démarche repose sur la conviction que les émetteurs qui intègrent dans leur stratégie les enjeux Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance (ESG) offrent de meilleures perspectives à long terme. La prise en compte des impacts ESG liés à leurs activités leur permet d'identifier les zones de risques, mais également des opportunités de développement (par exemple dans les technologies « vertes »).

La mise en place de cette politique ISR a pour but de mieux appréhender les risques liés aux enjeux extra-financiers, pour améliorer la qualité des placements sans diminuer la performance.

Informations relatives à la prise en compte des critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance dans la politique d'investissement

Périmètre

Périmètre du portefeuille couvert par des analyses ESG à fin décembre 2021

	% ENCOURS	% ÉVALUÉ / ENTITÉ	% ÉVALUÉ / CLASSE ACTIF
OPC et disponibilités	100%	93,83%	93,83%
TOTAL	100%	93,83%	

Emetteurs privés

Analyse ESG

L'analyse ESG des OPC sous-jacents s'appuie sur des moyens externes (MSCI ESG).

Nature des critères ESG pris en compte

Les critères ESG pris en compte par les sociétés de gestion des OPC sous-jacents sont décrits dans les codes de transparence respectifs (<https://www.ofi-am.fr/produit/ofi-rs-multitrack-partr/FR0010564351>).

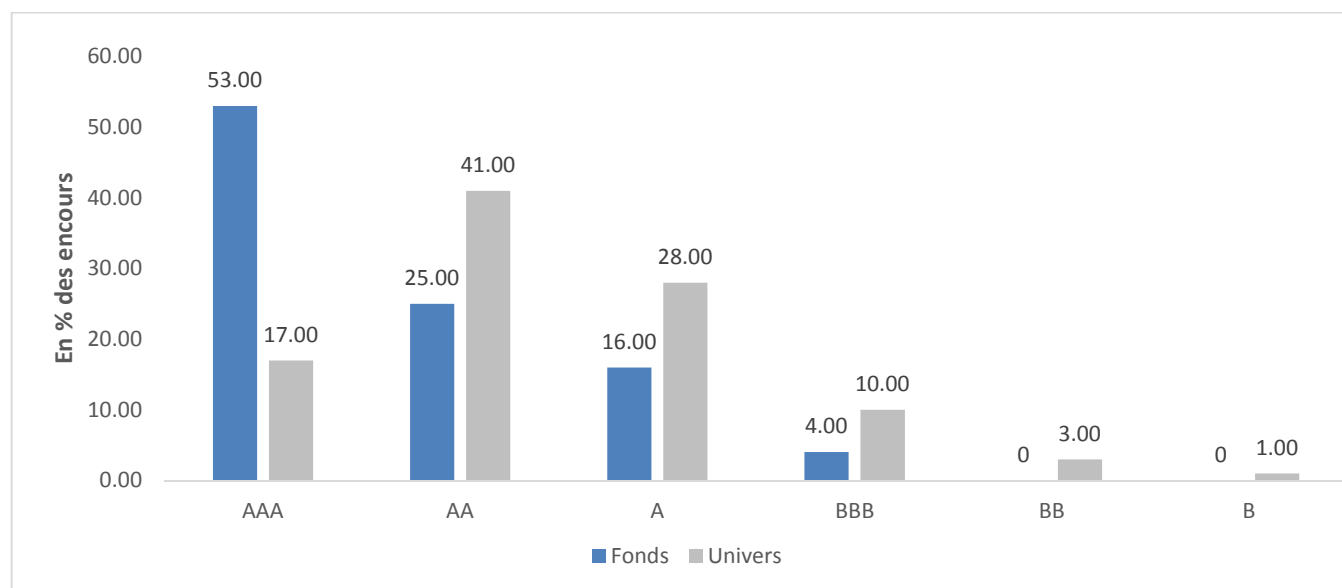
Les méthodologies d'analyse et d'évaluation ESG des sociétés de gestion des OPC sous-jacents sont décrits dans les codes de transparence respectifs (<https://www.ofi-am.fr/produit/ofi-rs-multitrack-partr/FR0010564351>).

En tant que Fonds de Fonds, les processus de gestion sont différents selon les Sociétés de Gestion. Le Fonds sélectionne exclusivement des ETF et des OPC prenant en compte des critères ESG. Le détail des méthodologies et processus de sélection ISR est disponibles dans les codes de transparence des ETF.

Résultats de l'analyse au 31 décembre 2021

A fin décembre, 93,83% de l'encours était couvert par une analyse ESG.

La répartition par catégories ISR des titres détenus en portefeuille était la suivante :



Source : OFI AM au 31/12/2021

Appréciation de la contribution au respect de l'objectif international de limitation du réchauffement climatique et à l'atteinte des objectifs de la transition énergétique

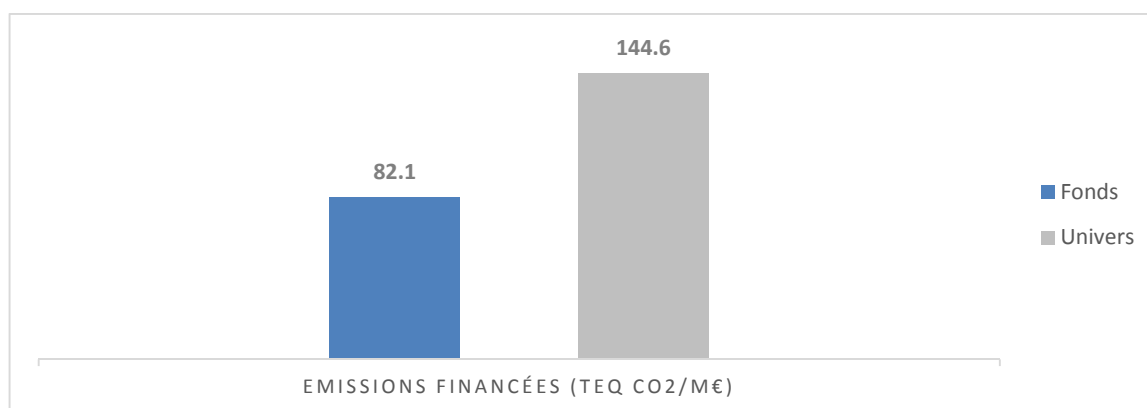
L'analyse de la prise en compte des enjeux liés au changement climatique par les émetteurs, est bien intégrée dans les enjeux couverts par l'analyse ESG, pour les secteurs d'activités où il s'agit d'un enjeu clé.

Par ailleurs une évaluation de l'empreinte carbone est réalisée :

Évaluation de l'empreinte carbone : émissions financées

Mode de calcul : $\text{Encours détenu} \times \frac{\text{Total des émissions carbone de la société}}{\text{Total du passif de la société}}$

Disponibilité de l'information : 93,83% de l'encours du portefeuille et 93,09% de l'encours de l'univers



Les émissions Carbone ou émissions de GES (Gaz à Effet de Serre), exprimées en tonnes équivalent CO₂, sont des données qui proviennent soit des entreprises – directement ou via des déclarations faites au Carbon Disclosure Project, soit des données estimées par un prestataire (MSCI).

Ces émissions comportent trois catégories (Source : ADEME) :

- Emissions directes de GES (ou SCOPE 1) : Emissions directes provenant des installations fixes ou mobiles situées à l'intérieur du périmètre organisationnel, c'est-à-dire émissions provenant des sources détenues ou contrôlées par l'organisme comme par exemple : combustion des sources fixes et mobiles, procédés industriels hors combustion, émissions des ruminants, biogaz des centres d'enfouissements techniques, fuites de fluides frigorigènes, fertilisation azotée, biomasses...
- Emissions à énergie indirectes (ou SCOPE 2) : Emissions indirectes associées à la production d'électricité, de chaleur ou de vapeur importée pour les activités de l'organisation
- Autres émissions indirectes (ou SCOPE 3) : Les autres émissions indirectement produites par les activités de l'organisation qui ne sont pas comptabilisées au 2 mais qui sont liées à la chaîne de valeur complète comme par exemple : l'achat de matières premières, de services ou autres produits, déplacements des salariés, transport amont et aval des marchandises, gestions des déchets générés par les activités de l'organisme, utilisation et fin de vie des produits et services vendus, immobilisation des biens et équipements de productions...

Même s'il serait souhaitable d'utiliser les trois Scopes pour calculer les intensités, le niveau de normalisation du Scope 3 est actuellement insuffisant pour permettre une utilisation pertinente dans la comparaison entre plusieurs entreprises.

INFORMATIONS ESG INVESTISSEMENT

Informations relatives à la prise en compte des critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance dans la politique d'investissement

Changements effectués suite à l'analyse

Intégration des analyses ESG dans la politique d'investissement

Le présent Fonds intègre les analyses ESG dans son processus d'investissement.

Une présentation détaillée de ce processus est disponible dans le Code de Transparence du Fonds, disponible en ligne sur le site www.ofi-am.fr, en sélectionnant le Fond, puis onglet « Documents ».

Stratégie d'engagement et de vote

La stratégie d'engagement a pour objectif de dialoguer avec les émetteurs afin de favoriser une meilleure prise en compte des enjeux ESG par ces derniers et/ou une plus grande transparence sur leur prise en compte de ces enjeux.

Cet engagement se décline de manière globale au niveau de la Société de Gestion, et non fonds par fonds. Il se matérialise par l'établissement d'un dialogue direct avec des émetteurs, sur des thématiques ou des enjeux précis. Ce dialogue fait partie intégrante du processus d'analyse ISR, et est mis en œuvre selon les principes décrits dans la Politique d'Engagement publiée sur le site (https://www.ofi-am.fr/pdf/ISR_politique-engagement-actionnarial-et-de-vote_OFI-AM.pdf).

Un bilan annuel des actions menées est publié sur le site (https://www.ofi-am.fr/pdf/ISR_rapport-engagement.pdf).

EXERCICE DES DROITS DE VOTE AUX ASSEMBLEES GENERALES

Le présent Fonds étant un fonds de fonds, il ne détient pas de titres de capital et n'est donc pas concerné.

INFORMATIONS RELATIVES A L'ESMA

1) Opérations de cessions ou d'acquisitions temporaires de titres (pensions livrées, prêts et emprunts)

Cette information est traitée dans la section « informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation ».

2) Les contrats financiers (dérivés OTC)

Change : Pas de position au 31/12/2021

Taux : Pas de position au 31/12/2021

Crédit : Pas de position au 31/12/2021

Actions – CFD : Pas de position au 31/12/2021

Commodities : Pas de position au 31/12/2021

INFORMATIONS RELATIVES A LA TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION

Sur l'exercice clos au 31 décembre 2021, le Fonds OFI RS MULTITRACK n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global.

Bilan au 31 décembre 2021 (en euros)

BILAN ACTIF

	31/12/2021	31/12/2020
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	161 717 746,19	76 528 418,65
Actions et valeurs assimilées	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances	-	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances négociables	-	-
Autres titres de créances	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Organismes de placement collectif	161 182 714,57	76 347 952,92
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	161 182 714,57	76 347 952,92
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Contrats financiers	535 031,62	180 465,73
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	535 031,62	180 465,73
Autres opérations	-	-
Autres instruments financiers	-	-
Créances	1 339 836,30	985 625,91
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	1 339 836,30	985 625,91
Comptes financiers	1 740 459,12	1 219 294,53
Liquidités	1 740 459,12	1 219 294,53
Total de l'actif	164 798 041,61	78 733 339,09

Bilan au 31 décembre 2021 (en euros)

BILAN PASSIF

	31/12/2021	31/12/2020
Capitaux propres		
Capital	168 502 793,41	74 727 707,79
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	-	-
Report à nouveau (a)	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-3 281 814,67	3 981 593,95
Résultat de l'exercice (a, b)	-1 420 803,25	-465 466,46
Total des capitaux propres	163 800 175,49	78 243 835,28
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	535 030,95	180 465,73
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Contrats financiers	535 030,95	180 465,73
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	535 030,95	180 465,73
Autres opérations	-	-
Dettes	462 835,17	309 038,08
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	462 835,17	309 038,08
Comptes financiers	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
Total du passif	164 798 041,61	78 733 339,09

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Hors bilan (en euros)

	31/12/2021	31/12/2020
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	28 669 423,65	19 994 908,34
ACTIONS	6 862 117,96	4 231 392,34
VENTE - FUTURE - EURO STOXX 50	4 330 375,00	2 201 000,00
VENTE - FUTURE - NIKKEI 225	439 542,82	651 650,16
VENTE - FUTURE - S&P 500 E-MINI	2 092 200,14	1 378 742,18
CHANGE	21 807 305,69	15 763 516,00
ACHAT - FUTURE - EUR/JPY	625 647,89	-
ACHAT - FUTURE - EUR/USD	21 181 657,80	15 763 516,00
Engagements de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	39 394 354,19	20 816 185,41
CHANGE	501 846,12	375 607,47
VENTE - FUTURE - EUR/GBP	501 846,12	375 607,47
TAUX	38 892 508,07	20 440 577,94
ACHAT - FUTURE - EURO BUND	14 737 820,00	6 750 320,00
ACHAT - FUTURE - JAPAN 10Y	6 945 479,05	2 405 216,05
ACHAT - FUTURE - US 10Y	17 209 209,02	11 285 041,89
Engagements de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-

Compte de résultat (en euros)

	31/12/2021	31/12/2020
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	-1 107,96	4 025,23
Produits sur actions et valeurs assimilées	232 662,06	158 872,03
Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Produits sur contrats financiers	-	-
Autres produits financiers	-	-
Total (I)	231 554,10	162 897,26
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Charges sur contrats financiers	-	-
Charges sur dettes financières	17 206,88	11 896,32
Autres charges financières	-	-
Total (II)	17 206,88	11 896,32
Résultat sur opérations financières (I - II)	214 347,22	151 000,94
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	1 221 412,22	440 684,87
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	-1 007 065,00	-289 683,93
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-413 738,25	-175 782,53
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	-1 420 803,25	-465 466,46

ANNEXE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'OPC s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-01 modifié, relatif au plan comptable des OPC à capital variable.

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée à la Covid-19.

Les règles d'évaluation sont fixées, sous sa responsabilité, par la société de gestion.

La devise de la comptabilité du fonds est l'euro.

La valeur liquidative est calculée pour chaque jour de bourse de Paris ouvré, non férié et est datée de ce même jour.

Les comptes relatifs au portefeuille-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus.

Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

Les coupons courus sur TCN sont pris au jour de la date de la valeur liquidative.

L'OPC valorise son portefeuille-titres à la valeur actuelle, valeur résultant de la valeur de marché ou à défaut d'existence de marché, de méthodes financières. La différence valeur d'entrée – valeur actuelle génère une plus ou moins-value qui sera enregistrée en « différence d'estimation du portefeuille ».

Description des méthodes de valorisation des postes du bilan et des opérations à terme ferme et conditionnelles

Instruments financiers

Titres de capital

Les titres de capital admis à la négociation sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisés sur la base des cours de clôture.

Titres de créances

Les titres de créance admis à la négociation sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisés sous la responsabilité de la société de gestion en confrontant les prix de ces actifs auprès de différentes sources.

Instruments du marché monétaire

- Les titres de créances négociables (TCN) dont la durée de vie à l'émission, à l'acquisition ou résiduelle est inférieure à trois mois sont évalués selon une méthode linéaire jusqu'à l'échéance au taux d'émission ou d'acquisition ou au dernier taux retenu pour leur évaluation au taux du marché.
- Les titres de créances négociables (TCN) dont la durée de vie résiduelle est supérieure à trois mois, sont évalués aux taux du marché à l'heure de publication des taux du marché interbancaire.

Valeurs mobilières non cotées

Les valeurs mobilières non cotées sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

OPC

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue le jour effectif du calcul de la valeur liquidative.

Contrats financiers (autrement dénommés « instruments financiers à terme ») au sens de l'article L.211-1,III, du Code monétaire et financier

Contrats financiers négociés sur un marché réglementé ou assimilé

Les instruments financiers à terme, fermes ou conditionnels, négociés sur les marchés réglementés ou assimilés européens, sont évalués au cours de compensation, ou à défaut sur la base du cours de clôture.

Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé (i.e. négociés de gré à gré)

- *Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et compensés*
Les contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et faisant l'objet d'une compensation sont valorisés au cours de compensation.
- *Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et non compensés*
Les contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé, et ne faisant pas l'objet d'une compensation, sont valorisés en mark-to-model ou en mark-to-market à l'aide des prix fournis par les contreparties.

Acquisitions et cessions temporaires de titres

Non applicable

Dépôts

Les dépôts sont évalués à leur valeur d'inventaire.

Devises

Les devises au comptant sont valorisées avec les cours publiés quotidiennement sur les bases de données financières utilisées par la société de gestion.

Description des engagements hors-bilan

Les contrats à terme ferme figurent au hors-bilan pour leur valeur de marché, valeur égale au cours (ou à l'estimation, si l'opération est réalisée de gré à gré) multipliée par le nombre de contrats multipliée par le nominal et éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent de l'option (quantité x quotité x cours du sous-jacent x delta éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds).

Description de la méthode suivie pour la comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes

Le résultat est calculé à partir des coupons encaissés. Les coupons courus au jour des évaluations constituent un élément de la différence d'évaluation

Option retenue en matière de comptabilisation des frais

Le FCP a opté pour la comptabilisation frais exclus.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion fixes

Les frais de gestion sont imputés directement au compte de résultat de l'OPC, lors du calcul de chaque valeur liquidative. Le taux maximum appliqué sur la base de l'actif net ne peut être supérieur à :

- 0,75 % TTC pour les parts IC
- 1,50 % TTC pour les parts R
- 0,95 % TTC pour les parts RF
- 0,50 % TTC pour les parts N
- 1,55 % TTC pour les parts R USD ; tout OPC inclus.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de mouvement facturées à l'OPC ;
- dans certains cas, une part du revenu des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres

Les frais indirects

Le fonds investira dans des OPC ou fonds d'investissement dont les commissions et frais de gestion ne dépasseront pas 2,00 % TTC.

Les rétrocessions éventuellement perçues des OPC sur lesquels l'OPC investit lui seront reversées.

Description de la méthode de calcul des rétrocessions

Les rétrocessions à recevoir sont provisionnées dans les comptes de l'OPC à chaque valorisation.

La provision est calculée pour chaque OPC sous-jacent, sur la base de son encours valorisé et de son taux de rétrocession inscrit dans la convention de placement, signée entre la société de gestion du fonds et la société de gestion de l'OPC sous-jacent.

Les rétrocessions sont reversées trimestriellement à l'OPC après règlement des rétrocessions facturées aux sociétés de gestion des OPC sous-jacents.

Affectation des sommes distribuables

Sommes distribuables afférentes au résultat net :

La capitalisation pure : les sommes distribuables afférentes au résultat net sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi ;

Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

La société de gestion décide chaque année de l'affectation des plus-values réalisées. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Evolution de l'actif net de l'OPC (en euros)

	31/12/2021	31/12/2020
Actif net en début d'exercice	78 243 835,28	39 120 962,97
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	88 929 100,87	39 610 713,94
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-16 581 978,12	-8 692 122,84
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	376 839,06	1 761 372,70
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-46 598,26	-480 557,20
Plus-values réalisées sur contrats financiers	914 372,33	3 977 128,17
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-3 863 019,46	-2 758 795,48
Frais de transaction	24 539,32	-197 818,62
Différences de change	1 021 859,48	-1 152 114,89
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	16 070 392,82	7 354 369,23
Différence d'estimation exercice N	24 680 813,72	
Différence d'estimation exercice N - 1	8 610 420,90	
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	-282 102,83	-9 618,77
Différence d'estimation exercice N	-252 352,29	
Différence d'estimation exercice N - 1	29 750,54	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-1 007 065,00	-289 683,93
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	163 800 175,49	78 243 835,28

Répartition par nature juridique ou économique

Désignation des valeurs	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Obligations Indexées	-	-
Obligations Convertibles	-	-
Titres Participatifs	-	-
Autres Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres négociables à court terme	-	-
Les titres négociables à moyen terme	-	-
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Titres de créances	-	-
Autres	-	-
Hors-bilan		
Taux	38 892 508,07	23,74
Actions	6 862 117,96	4,19
Crédit	-	-
Autres	22 309 151,81	13,62

Répartition par nature de taux

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	1 740 459,12	1,06
Passif								
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par nature de taux (suite)

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Hors-bilan								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	38 892 508,07	23,74	-	-	-	-	-	-

Répartition par maturité résiduelle

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	1 740 459,12	1,06	-	-	-	-	-	-	-	-
Passif										
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan										
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-	38 892 508,07	23,74

Répartition par devise

	USD	%	JPY	%	GBP	%		%
Actif								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances	625 923,32	0,38	62 159,11	0,04	11 434,04	0,01	-	-
Comptes financiers	449 036,84	0,27	178 306,29	0,11	118 802,99	0,07	-	-

Répartition par devise (suite)

	USD	%	JPY	%	GBP	%		%
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan								
Opérations de couverture	23 273 857,94	14,21	1 065 190,71	0,65	-	-	-	-
Autres opérations	17 209 209,02	10,51	6 945 479,05	4,24	501 846,12	0,31	-	-

Débiteurs et créditeurs divers

	31/12/2021
Créances	
Dépôt de garantie sur les marchés à terme	1 187 730,49
Souscriptions à recevoir	152 105,81
Total créances	1 339 836,30
Dettes	
Provision pour frais de gestion fixes à payer	-134 587,27
Provision commission de mouvement	-6 718,87
Achat à règlement différé	-299 663,92
Rachats à payer	-21 865,11
Total dettes	-462 835,17
Total	877 001,13

Souscriptions rachats

Catégorie de parts R	
Parts émises	457 532,2633
Parts rachetées	70 358,5811
Catégorie de parts N	
Parts émises	39 117,7906
Parts rachetées	25 984,2628
Catégorie de parts RF	
Parts émises	13 417,4731
Parts rachetées	4 217,9231
Catégorie de parts R USD	
Parts émises	6 482,8285
Parts rachetées	600,3912

Souscriptions rachats (suite)

Catégorie de parts IC	
Parts émises	10,0000 ⁽¹⁾
Parts rachetées	-

(1) La catégorie de parts IC a été créée le 15/01/2021.

Commissions

Catégorie de parts R	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie de parts N	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie de parts RF	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie de parts R USD	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie de parts IC	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

Frais de gestion

Catégorie de parts R	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,30
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-
Catégorie de parts N	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,20
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-
Catégorie de parts RF	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,83
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-
Catégorie de parts R USD	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,35
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-

Frais de gestion (suite)

Catégorie de parts IC	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,70 ⁽²⁾
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-

(2) La catégorie de parts IC ayant été créée le 15/01/2021, le taux présenté a été annualisé.

Engagements reçus et donnés

Description des garanties reçues par l'OPC avec notamment mention des garanties de capital
Néant
Autres engagements reçus et / ou donnés
Néant

Autres informations

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire				
	Néant			
Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie				
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan				
	Néant			
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine				
	Néant			
Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPC à capital variable gérés par ces entités				
	Néant			

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
Total acomptes		-	-	-	-

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes		-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros)

	31/12/2021	31/12/2020
Catégorie de parts R		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-1 390 205,95	-476 428,67
Total	-1 390 205,95	-476 428,67
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-1 390 205,95	-476 428,67
Total	-1 390 205,95	-476 428,67
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
Catégorie de parts N		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-12 252,70	13 738,48
Total	-12 252,70	13 738,48
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-12 252,70	13 738,48
Total	-12 252,70	13 738,48
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
Catégorie de parts RF		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-7 557,77	-0,26
Total	-7 557,77	-0,26

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros) (suite)

	31/12/2021	31/12/2020
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-7 557,77	-0,26
Total	-7 557,77	-0,26
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
Catégorie de parts R USD		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-10 781,59	-2 776,01
Total	-10 781,59	-2 776,01
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-10 781,59	-2 776,01
Total	-10 781,59	-2 776,01
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
Catégorie de parts IC		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-5,24 ⁽³⁾	-
Total	-5,24	-
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-5,24	-
Total	-5,24	-
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

(3) La catégorie de parts IC a été créée le 15/01/2021.

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros)

	31/12/2021	31/12/2020
Catégorie de parts R		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-2 577 960,65	2 626 806,44
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-2 577 960,65	2 626 806,44
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-2 577 960,65	2 626 806,44
Total	-2 577 960,65	2 626 806,44
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	683 983,1161	296 809,4339
Distribution unitaire	-	-
Catégorie de parts N		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-660 632,52	1 341 229,03
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-660 632,52	1 341 229,03
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-660 632,52	1 341 229,03
Total	-660 632,52	1 341 229,03
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	249 535,2989	236 401,7711
Distribution unitaire	-	-
Catégorie de parts RF		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-24 047,73	5,73
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-24 047,73	5,73
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-24 047,73	5,73
Total	-24 047,73	5,73

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros) (suite)

	31/12/2021	31/12/2020
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	9 200,5500	1,0000
Distribution unitaire	-	-
Catégorie de parts R USD		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-19 151,91	13 552,75
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-19 151,91	13 552,75
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-19 151,91	13 552,75
Total	-19 151,91	13 552,75
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	8 710,3315	2 827,8942
Distribution unitaire	-	-
Catégorie de parts IC		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-21,86 ⁽⁴⁾	-
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-21,86	-
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-21,86	-
Total	-21,86	-
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	10,0000	-
Distribution unitaire	-	-

(4) La catégorie de parts IC a été créée le 15/01/2021.

**Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'OPC
au cours des cinq derniers exercices (en euros)**

	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	29/12/2017
Actif net					
en EUR	163 800 175,49	78 243 835,28	39 120 962,97	20 047 454,71	9 954 349,78
Nombre de titres					
Catégorie de parts R	683 983,1161	296 809,4339	114 278,7134	75 449,6342	(5)
Catégorie de parts N	249 535,2989	236 401,7711	212 687,6095	114 343,6174	-
Catégorie de parts RF	9 200,5500	1,0000	1,0000	1,0000	-
Catégorie de parts R USD	8 710,3315	2 827,8942	230,7826	169,2911	-
Catégorie de parts IC	10,0000	-	-	-	-
Valeur liquidative unitaire					
Catégorie de parts R en EUR	187,88	168,78	149,70	130,45	144,88 ⁽⁶⁾
Catégorie de parts N en EUR	132,67	117,88	103,40	89,13 ⁽⁷⁾	-
Catégorie de parts RF en EUR	133,16	119,03	104,75	90,63 ⁽⁸⁾	-
Catégorie de parts R USD en USD	124,61 ⁽⁹⁾	120,51 ⁽¹⁰⁾	98,11 ⁽¹¹⁾	87,12 ⁽¹²⁾⁽¹³⁾	-
Catégorie de parts IC en EUR	110,30 ⁽¹⁴⁾	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)					
Catégorie de parts R en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts N en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts RF en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts R USD en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts IC en EUR	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)					
Catégorie de parts R en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts N en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts RF en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts R USD en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts IC en EUR	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)					
Catégorie de parts R en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts N en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts RF en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts R USD en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts IC en EUR	-	-	-	-	-

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices (en euros) (suite)

	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	29/12/2017
Capitalisation unitaire					
Catégorie de parts R en EUR	-5,80	7,24	6,10	36,77	-0,87
Catégorie de parts N en EUR	-2,69	5,73	5,28	-4,73	-
Catégorie de parts RF en EUR	-3,43	5,47	5,09	-5,08	-
Catégorie de parts R USD en EUR	-3,43	3,81	3,52	-3,98	-
Catégorie de parts IC en EUR	-2,71	-	-	-	-

(5) Le nombre de parts a été multiplié par 10 le 1er février 2017.

(6) La valeur liquidative a été divisée par 10 le 1er février 2017.

(7) La catégorie de parts N a été créée le 11/01/2018 avec une valeur nominale de EUR 100,00.

(8) La catégorie de parts RF a été créée le 02/01/2018 avec une valeur nominale de EUR 100,00.

(9) Valeur liquidative (en USD) est contrevalorisée à EUR 109,58.

(10) Valeur liquidative (en USD) est contrevalorisée à EUR 98,49.

(11) Valeur liquidative (en USD) est contrevalorisée à EUR 87,40.

(12) Valeur liquidative (en USD) est contrevalorisée à EUR 76,21.

(13) La catégorie de parts R USD a été créée le 14/05/2018 avec une valeur nominale de USD 100,00, contrevalorisée à EUR 83,55.

(14) La catégorie de parts IC a été créée le 15/01/2021 avec une valeur nominale de EUR 100,00.

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2021

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Dépôts			-	-
Instruments financiers				
Actions et valeurs assimilées			-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Obligations et valeurs assimilées			-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Titres de créances			-	-
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Titres de créances négociables			-	-
Autres titres de créances			-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Organismes de placement collectif			161 182 714,57	98,40
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			161 182 714,57	98,40
AMUNDI INDEX SOLUTIONS S&P 500 ESG UCITS ETF C	EUR	182 302,00	12 932 503,88	7,90
AMUNDI INDEX SOLUTION MSCI EMU ESG LEADERS SELECT	EUR	12 940,00	3 423 277,00	2,09
AMUNDI INDEX SOLUTION SICAV AMUNDI INDEX MSCI EMU SRI	EUR	36 100,00	2 851 539,00	1,74
AMUNDI INDEX SOLUTIONS SICAN MSCI PACIFIC EX JAPAN SRI ETF	EUR	6 330,00	3 918 270,00	2,39
AMUNDI INDEX SOLUTIONS SICAV ETF	EUR	38 300,00	2 077 468,60	1,27
AMUNDI INDEX SOLUTIONS SICAV EUROPE	EUR	93 530,00	7 268 122,77	4,44
AMUNDI INDEX SOLUTIONS SICAV MSCI EMERGING MARKETS SRI	EUR	46 500,00	2 608 696,50	1,59
AMUNDI INDEX SOLUTIONS SICAV MSCI EUROPE ESG LEADERS ETF	EUR	6 000,00	463 800,00	0,28
AMUNDI INDEX SOLUTIONS SICAV MSCI USA SRI	EUR	29 100,00	2 829 975,00	1,73
AMUNDI INDEX SOLUTIONS SICAV MSCI USA SRI ETF	EUR	60 600,00	4 793 460,00	2,93
AMUNDI INDEX SOLUTIONS SP 500	EUR	22 400,00	2 584 870,40	1,58
BNPP MOIS ISR IC 3D PARTS -IC- 3 DECIMALES	EUR	1 110,708	25 273 244,21	15,43
I SHARE IV PLC MSCI JAPAN SRI EUR HEDGED UCITS ETF	EUR	1 013 787,00	8 503 645,36	5,19
I SHARES II PUBLIC LIMITED COMPANY ESG UCITS ETF	EUR	1 641 478,00	8 607 910,63	5,26
I SHARES IV PLC UCITS ETF	EUR	10 971,00	19 769 742,00	12,07
ISHARES EURO CORP BOND ESG UCITS ETF	EUR	2 410 000,00	12 606 710,00	7,70
ISHARES II PLC ACCUM SHS EUR ETF	EUR	178 247,00	11 566 447,83	7,06
ISHARES II PUBLIC LIMITED COMPANY ESG UCITS ETF	EUR	189 255,00	941 732,88	0,57
ISHARES IV PLC ISHARES MSCI USA SRI UCITS ETF	EUR	1 202 957,00	15 010 497,45	9,16
ISHARES MSCI EM SRI UCITS ETF	EUR	821 170,00	6 065 982,79	3,70
OSTRUM SUSTAINABLE TERSORERIE FCP	EUR	101,00	1 246 932,87	0,76
PETERCAM L FUND SICAV BONDS EMERGING MARKETS SUS EUR F CAP	EUR	43 356,00	5 837 885,40	3,56
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne			-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés			-	-

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2021 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés			-	-
Autres organismes non européens			-	-
Opérations temporaires sur titres financiers			-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension			-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés			-	-
Titres financiers empruntés			-	-
Titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés			-	-
Autres opérations temporaires			-	-
Opérations de cession sur instruments financiers			-	-
Contrats financiers			0,67	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé			0,67	-
Appel marge EUR	EUR	346 847,50	346 847,50	0,21
Appel marge GBP	GBP	-2 425,00	-2 888,28	0,00
Appel marge JPY	JPY	4 027 500,00	30 755,02	0,02
Appel marge USD	USD	-139 149,25	-122 361,28	-0,07
EURO BUND 0322	EUR	86,00	-225 900,00	-0,14
EURO FX 0322	USD	169,00	146 577,12	0,09
EURO STOXX 0322	EUR	-101,00	-120 947,50	-0,07
EURO/GBP FU 0322	GBP	-4,00	2 888,28	0,00
EURO/JPY CM 0322	JPY	5,00	7 578,98	0,00
JAPANESE 10 0322	JPY	6,00	-28 406,87	-0,02
NIKKEI 225 0322	JPY	-2,00	-9 927,13	-0,01
S&P 500 EMI 0322	USD	-10,00	-24 599,89	-0,02
US 10 YR NOTE F 0322	USD	150,00	384,72	0,00
Autres opérations			-	-
Autres instruments financiers			-	-
Créances			1 339 836,30	0,82
Dettes			-462 835,17	-0,28
Comptes financiers			1 740 459,12	1,06
ACTIF NET			163 800 175,49	100,00



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2021**

OFI RS MULTITRACK
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion
OFI ASSET MANAGEMENT
22, rue Vernier
75017 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement OFI RS MULTITRACK relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2021 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les Organismes de Placements Collectifs, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des Organismes de Placements Collectifs et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels***Objectif et démarche d'audit***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

2022.03.28 18:09:17 +0200

